



#MoiEntrepreneur

A vous la parole !

« Le Parisien Eco », en partenariat avec franceinfo, donne la parole aux entrepreneurs pour qu'ils partagent leurs problématiques avant l'élection présidentielle. D'ici le 1^{er} tour, un panel de leurs témoignages et propositions sera soumis aux candidats, à qui il sera demandé d'y réagir dans « Le Parisien-Aujourd'hui en France ». Pour participer, quelles que soient la taille de votre entreprise et son activité, ou même si vous êtes simplement porteur d'un projet entrepreneurial, rendez-vous sur notre site Internet.

INTERACTIF

Contribuer : Leparisien.fr/moientrepreneur
Sur Twitter : [#MoiEntrepreneur](https://twitter.com/MoiEntrepreneur)

Trois étapes vous sont alors proposées :

1. La présentation de votre entreprise ou projet.
2. Partager votre problématique, vos difficultés.
3. La question ou proposition que vous souhaiteriez soumettre aux candidats.

Le maximum de contributions sont mises en ligne et une partie également publiées dans « Le Parisien Eco ».

Retrouvez également « Moi entrepreneur » sur franceinfo tous les lundis à 6 h 51 et 10 h 23 dans le « Brief éco » d'Emmanuel Cugny, tableau de bord quotidien des grandes tendances de l'économie et leurs conséquences sur la vie quotidienne.

Merci de votre participation et à vous de jouer !

Les investisseuses préfèrent Internet et le numérique

73 % DES FEMMES investisseuses** se disent intéressées par le secteur du numérique et de l'Internet, qui arrive largement en tête devant la santé (49 %), l'industrie (41 %), l'éducation (39 %) et les services à la personne (36 %). C'est ce qui ressort d'un sondage OpinionWay pour Femmes Business Angels et KPMG*.

71 %** d'entre elles se tournent en priorité vers l'achat de parts de start-up pour leurs investissements. Vient ensuite la participation financière à un projet entrepreneurial ou entreprise de l'entourage (36 %) et enfin l'investissement dans des produits boursiers (14 %).

C'est la participation au développement de l'économie entrepreneuriale qui motive 63 %** des femmes business angels. Le sens du projet et les valeurs de l'entreprise financée sont déterminants pour 57 % d'entre elles. 40 % investissent pour bénéficier d'un avantage fiscal et 36 % dans l'espoir d'un gain financier. Enfin, pour 17 % c'est aussi une passion personnelle qui les motive pour investir.

*Sondage réalisé en ligne auprès de 95 femmes de l'association Femmes Business Angels du 20 au 27 février.

**Trois réponses possibles.



« Simplifier les démarches administratives en ligne »

Clarisse Moisand, fondatrice de Wedo studios



DR

Thématique. Numérique.

Problématique. « Pour le chef d'entreprise, les services en ligne des administrations françaises sont loin d'être des stars de

Activité. « Fondée 2011, Wedo studios est une agence spécialisée dans l'innovation par le design et l'expérience utilisateur. Nous accompagnons des grands groupes, start-up et organisations dans la conception, le développement et la mise en place de projets innovants. Basés à Paris (XVIII^e) dans l'incubateur PRINE, nous comptons 12 collaborateurs : sociologues et designers. »

l'ergonomie et de la cohérence. Les démarches y sont souvent lourdes, labyrinthiques et peu lisibles. Cette sensation est depuis peu renforcée par l'utilisation de services très qualitatifs comme Airbnb, Netflix ou BlaBlaCar, qui ont élevé notre niveau d'exigence et nos attentes en termes de qualité de service. »

Question ou proposition. « Timides sur la question du numérique, les candidats sont mutiques sur celle de la qualité des services en lignes. Pourtant des solutions existent : au Royaume-Uni ou par l'ex-administration Obama : l'agence gouvernementale 18 F partage en open source les standards visuels et typographiques qui doivent être appliqués sur les sites du gouvernement américain pour permettre une expérience utilisateur homogène et agréable. A quand une telle démarche en France ? A quand une simplification des démarches en ligne liées au RSI, à l'Urssaf et autres ? »

« Des aides pour le développement à l'international des start-up »

Sarah Azan, cofondatrice de Babblér.fr



DR

Thématique. Développement à l'international.

Problématique. « Babblér a décidé il y a un an de s'implanter aux Etats-Unis et d'ouvrir un bureau à New York. A chaque

Activité. « J'ai créé Babblér en 2013 avec ma sœur, Hannah Oiknine. Notre idée : simplifier et optimiser les échanges entre les journalistes/influenceurs et les communicants. Basé sur un algorithme de matching, Babblér permet d'accéder à un fil d'actualités et de contenus ciblé et alimenté en live par des sources fiables et aux entreprises de créer, fédérer et engager différentes communautés de médias. Aujourd'hui, une équipe de 20 salariés participe au développement de notre solution, qui a déjà séduit plus de 900 entreprises en France et aux Etats-Unis. »

nouveau marché sur lequel on se lance, on repart de zéro avec des contextes différents et donc des adaptations à apporter. Pour cela, on a besoin de moyens. Comme toutes les start-up du numérique qui viennent *bousculer* un marché bien en place, la phase dite d'*évangélisation* est stratégique. Elle permet de mieux appréhender le marché, d'adapter son produit, de mettre en exergue sa proposition de valeur... Mais elle est difficile à estimer en termes de temps. Nous avons été accompagnés lors d'une première étape par un organisme de subvention internationale mais, la phase d'adaptation ayant été plus longue que prévue, ils n'ont pas souhaité nous soutenir cette année. Nous avons donc dû trouver des leviers sur place et avons eu la chance d'intégrer un accélérateur local : Techstars. »

Question ou proposition. « Quels dispositifs comptez-vous mettre en place pour accompagner les start-up pendant la phase d'évangélisation d'un marché (avant les premiers revenus), particulièrement lorsqu'elles décident de développer leur activité à l'international ? »

« Faciliter la télé-consultation médicale via des outils sécurisés »

Mathilde le Rouzic, cofondatrice d'HelloCare



DR

Thématique. Numérique

Problématique. « Déserts médicaux, urgences saturées, les professionnels de santé tirent la sonnette d'alarme en

Activité. « Face à la demande de plus en plus forte de patients en attente de conseils médicaux à distance, HelloCare est né. Il s'agit d'une application mobile de téléconsultation médicale en vidéo lancée le 31 janvier. Elle propose un véritable compagnon de santé numérique, pour fluidifier le parcours de soins des patients. Notre credo : permettre de parler à un médecin en moins de 15 minutes, quel que soit l'endroit du monde où

réclamant notamment le développement de la télé-consultation. Pour répondre à ce besoin, nous nous sommes lancés, en connaissant bien le périmètre réglementaire et en nous préparant pour être conformes aux normes françaises. Nous attaquons maintenant un parcours dont personne ne peut nous dire s'il durera plusieurs semaines ou plusieurs mois. Nous sommes une start-up, donc agiles. Et impatientes... »

Question ou proposition. « Les Français ont droit à une médecine connectée, plus rapide dans l'accès aux soins de premiers recours. Il est urgent de légiférer et de permettre à tous les médecins de faire de la télé-consultation via des outils sécurisés sans avoir besoin de contractualiser avec une Agence régionale de santé (ARS). Et il est tout aussi urgent de prendre en charge le remboursement de ces prestations en médecine générale. »